



# ACCORD CADRE DE COOPÉRATION

Entre

**LE RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE REIMS**



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**

**NEOMA**  
BUSINESS SCHOOL



GROUPE  
**ES**  
**TROYES**  
EN CHAMPAGNE



et

**LA DÉFENSE (TERRE, MER, AIR)**



et

**L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES  
DE DÉFENSE NATIONALE**



*Signature le 30 janvier 2015*

## **PRÉAMBULE**

### **I - RENFORCER LE CADRE DE PILOTAGE ET D'ANIMATION ACADÉMIQUE**

- *La confirmation du rôle du trinôme académique*
- *De nouveaux acteurs associés à l'instance de réflexion et de pilotage*

### **II –RENOUVELER LA CONNAISSANCE MUTUELLE ET LE LIEN ARMÉES/NATION**

#### **LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ EN COLLÈGES ET LYCÉES : UNE OBLIGATION (UN DEVOIR) D'EXCELLENCE**

- *Approfondir l'enseignement de défense*
  - *Pour les élèves*
  - *Pour les personnels de l'Éducation nationale*
- *Améliorer le continuum enseignement de défense, recensement et appel de préparation à la défense (journées défense et citoyenneté)*

#### **L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA DÉFENSE : DES ÉCHANGES À DYNAMISER**

- *Favoriser la connaissance mutuelle*
- *Confronter les expertises et faciliter l'approfondissement ou la recherche sur des questions de défense au sein des formations supérieures*

### **III – FAIRE DE L'INFORMATION « MÉTIER », DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI NOTRE ENGAGEMENT PRIORITAIRE**

#### **DÈS LE SECONDAIRE : UN ACCÈS SIMPLIFIÉ ET ÉTENDU AUX CARRIÈRES PROPOSÉES PAR LA DÉFENSE**

- *Faciliter l'accès des jeunes à l'information et à l'orientation*
- *Renforcer la préparation à la vie professionnelle*
- *Promouvoir l'égalité des chances : favoriser des parcours d'excellence et offrir des parcours à des élèves en difficultés*

#### **DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DES CURSUS CIBLÉS ET PERFORMANTS À FAIRE CONNAÎTRE :**

- *Favoriser une information « sur mesure »*

#### **DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL : LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE COMME RÉPONSE AUX BESOINS....**

- *Intensifier la concertation en amont*
- *Soutenir les efforts de formation complémentaire*
- *Soutenir et accompagner les parcours VAE des candidats tout au long du processus*

## Préambule :

### Textes de référence :

- Protocole d'accord entre le ministère de la Défense et le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 31 janvier 2007,
- Projet académique de l'académie de Reims.

### Nos objectifs communs

L'Académie de Reims, les Armées et l'IHEDN souhaitent, dans la continuité du Protocole Éducation-Défense de 2007, renforcer leur coopération et s'engager plus avant dans des actions locales communes contribuant :

- sur la base d'une meilleure connaissance mutuelle, à la formation de « citoyens conscients et actifs, aptes à contribuer à la vie politique, économique, intellectuelle et sociale de notre pays, à défendre sa liberté et ses valeurs »,
- à la recherche de solutions concrètes pour l'insertion professionnelle des jeunes,
- à la promotion de l'égalité des chances. Cet objectif faisant l'objet d'un engagement prioritaire pour les deux institutions.

En effet,

- dans un contexte général où les jeunes sont confrontés à de nouvelles difficultés : incertitudes sur leur projet professionnel ; difficulté d'accès à l'emploi, questionnement sur leur engagement au sein de la société... ;
- dans une région :
  - qui connaît comme d'autres des difficultés économiques et sociales,
  - qui est un lieu privilégié de mémoire,
  - qui connaît une forte implantation d'unités militaires,
  - qui montre un attachement traditionnel à la culture et aux valeurs des Armées.

Ce document dont la validité est fixée à trois années, a pour objectif de définir les axes majeurs de cette coopération et de proposer un ensemble d'actions<sup>1</sup> dont la mise en œuvre sera étudiée dans le détail et décidée dans un plan d'action annuel, établi par l'Instance de pilotage définie dans le paragraphe suivant.

Il est convenu ce qui suit :

---

<sup>1</sup> La participation de chacune des Armées aux actions décrites reste soumise aux possibilités locales (nombre d'entités, contraintes opérationnelles, activités particulières ou non programmées,...) et à la réalisation de conventions particulières pour les activités spécifiques.

## Article 1

Les partenaires du présent accord-cadre de coopération, s'appuyant sur les protocoles d'accords nationaux signés successivement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Défense le 23 septembre 1982, le 25 janvier 1989, le 11 avril 1995, le 28 octobre 1997, le 23 juillet 2004 et le 31 janvier 2007 réaffirment la nécessité d'une coopération renforcée entre les communautés scolaire, universitaire et militaire, appuyée sur l'ensemble des initiatives déjà prises en Champagne-Ardenne.

## Article 2

Les signataires s'engagent à mener en commun des actions concrètes visant à renouveler et à développer l'esprit civique des jeunes Champardennais en cohérence avec ses compétences et les enjeux dont chacune des institutions doit relever à court et moyen termes :

- Pour les forces armées : les évolutions structurelles et capacitaires liées au Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale, le renforcement du lien Armées-Nation ;
- Pour l'Éducation Nationale et l'Enseignement Supérieur et la Recherche : l'éducation civique, juridique et sociale, l'éducation à la laïcité et à la citoyenneté, l'esprit et la culture de la défense ;
- Pour l'Association Régionale de l'IHEDN : l'information permanente sur l'Esprit de Défense en direction de la société civile.

## Article 3

En cohérence avec le protocole Défense-Education nationale de 2007 et le protocole Défense-Enseignement supérieur et Recherche de 2012 et dans la continuité des conventions et protocoles régionaux antérieurs, l'académie de Reims, l'Université de Champagne-Ardenne et les forces armées de notre région souhaitent renforcer leurs structures de coopération et poursuivre le développement d'actions locales communes contribuant ainsi au resserrement des liens entre leurs personnels et à l'insertion professionnelle des élèves.

Cette ambition se traduit par un plan d'action triennal dont les quatre axes principaux sont définis dans l'article 4 ci-après et détaillés en annexe.

## Article 4

Les parties signataires de la convention s'engagent à :

### **Axe 1 : Renforcer le cadre de pilotage et d'animation de l'accord-cadre de coopération :**

- en confirmant le rôle et le champ d'action du trinôme académique
- en élargissant les activités du trinôme vers l'enseignement supérieur

### **Axe 2 : Développer la connaissance mutuelle et renforcer le lien Armées/Nation :**

- en valorisant les échanges et l'engagement des acteurs de chaque institution
- en renforçant la formation à l'enseignement de défense et de sécurité
- en développant et en harmonisant la structure des conventions et partenariats entre les établissements d'enseignement secondaire et supérieur et les organismes militaires
- en formant des citoyens aptes à contribuer à la vie de la nation à sa défense et à l'entretien de ses valeurs :
  - en faisant du parcours de citoyenneté une action d'excellence
  - en approfondissant l'enseignement de défense à divers niveaux de formation
  - en favorisant l'information et la sensibilisation des élèves aux questions de défense et de sécurité

### **Axe 3 : Faire de l'insertion professionnelle une priorité**

- en développant de nouvelles voies d'information, d'accueil et de sensibilisation au profit de tous les élèves et étudiants, quel que soit leur niveau pour permettre l'égalité des chances
- en renforçant la préparation à la vie professionnelle par des parcours d'insertion vers les emplois civils et militaires offerts par les Armées
- en favorisant les dispositifs « défense » et la validation des acquis de l'expérience (VAE)

## Article 5

Les activités du présent accord-cadre de coopération feront l'objet d'une évaluation. Le bilan et les perspectives seront présentés une fois par an lors de la réunion du comité de pilotage du trinôme académique.

L'organisation matérielle de cette réunion sera assurée par le rectorat.

## Article 6

Le présent accord-cadre de coopération est conclu pour une durée de 3 années.

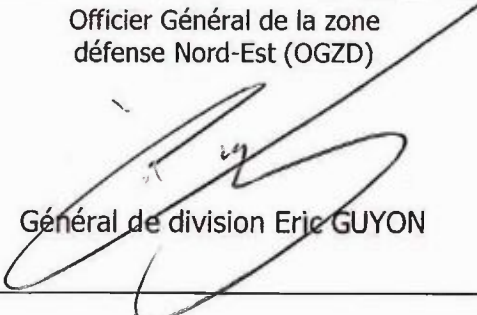
Fait à Reims, le

Le Recteur de l'Académie de Reims,  
Chancelier des Universités



Philippe-Pierre Cabourdin

Officier Général de la zone  
défense Nord-Est (OGZD)



Général de division Eric GUYON

Le Président de  
L'institut des hautes études de défense nationale



Jean-Louis DRAGON

Président URCA



Gilles Baillat

Président NEOMA



Président UTT de Troyes



Président ESC Troyes



## I – RENFORCER LE CADRE DE PILOTAGE ET D'ANIMATION ACADÉMIQUE

### • *La confirmation du rôle du trinôme académique*

Le trinôme académique de l'académie de Reims, en conformité du Protocole Éducation – Défense de 2007, est l'instance chargée de faire vivre et mettre en application l'accord-cadre de coopération.

Il est responsable de la réunion régulière et de l'animation de l'instance de réflexion et de pilotage destinée à faire vivre cet accord cadre. La fréquence des réunions « accord-cadre de coopération » est fixée à deux réunions annuelles. Des réunions spécifiques pourront être convoquées par l'autorité académique à la demande d'un des membres du trinôme académique.

L'instance de pilotage établit un plan d'action annuel, recensant les actions à conduire et les acteurs pouvant y participer. Il établit également un retour d'expérience et un bilan annuel des actions engagées.

L'instance de pilotage de cet accord-cadre est composée :

- des autorités qui siègent dans l'instance du Trinôme académique :
  - Le recteur de l'académie de Reims, chancelier des universités ou son (ses) représentant(s),
  - Le général, délégué militaire départemental de la Marne (DMD) et général point d'appui régional ou son (ses) représentant(s),
  - Le général commandant la région de gendarmerie Champagne-Ardenne,
  - Le président de l'association régionale de l'Institut des hautes études de la défense nationale de Champagne-Ardenne (IHEDN AR23 de Champagne-Ardenne) ou son représentant,
- du président de l'URCA ou son représentant,
- du président de l'UTT de Troyes ou son représentant,
- du directeur de Neoma ou son représentant,
- du directeur du groupe ESC Troyes ou son représentant.

### • *De nouveaux acteurs associés à l'instance de réflexion et de pilotage*

Afin de dynamiser et d'ouvrir le champ des actions, en particulier dans le domaine des débouchés professionnels, tout en favorisant les initiatives locales, l'instance de pilotage est renforcée :

- ✓ *Pour l'académie de Reims, par :*
  - *En fonction des sujets abordés, le représentant de la DAFPIC et du SAIO et des chefs d'établissement concernés par des partenariats spécifiques.*
  - *Les représentants désignés du réseau «relais défense» des universités et grandes écoles.*
  - *Les présidents ou leurs représentants des universités URCA et UTT.*
- ✓ *Pour la défense, par :*
  - *des acteurs directs du recrutement des Armées*
    - Armée de terre : le chef de corps du groupement recrutement sélection Nord-Est ou son représentant,
    - Inter-armée : le chef du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Reims (CIRFA),
    - Marine nationale : le chef de secteur recrutement Nord-Est.
  - *des acteurs locaux du ministère de la défense*
    - le centre du service national de Châlons-en-Champagne : JDC et les actions citoyennes,
    - en fonction des sujets abordés, les responsables de formations (commandants de base, de régiments,...) engagés dans des partenariats spécifiques.
- ✓ *Pour l'institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN AR23), par :*
  - *son président*
  - *le délégué au trinôme académique*

<i>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</i>	<i>Engagements des Armées</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Désigner les membres de l'instance de pilotage et s'assurer de leur participation</li> <li>✓ Accueillir une fois par an l'instance de pilotage et assurer alors son secrétariat</li> <li>✓ Mettre en place un annuaire commun des ressources actives Éducation Nationale/Armées</li> <li>✓ Rédiger un glossaire des sigles EN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Désigner les membres de l'instance de pilotage et s'assurer de leur participation</li> <li>✓ Accueillir une fois par an l'instance de pilotage et assurer alors son secrétariat</li> <li>✓ Mettre en place un annuaire commun avec mise à jour des ressources actives Éducation Nationale/Armées</li> <li>✓ Rédiger un glossaire des sigles Armées</li> </ul>

## II – DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE MUTUELLE ET LE LIEN ARMÉES/NATION

### LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ EN COLLÈGE ET LYCÉE : UNE ACTION D'EXCELLENCE

Former des citoyens responsables, aptes à s'insérer dans la société et à comprendre les enjeux de défense est une mission commune de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Défense.

L'Académie de Reims et les Armées veulent renforcer leurs efforts dans ce domaine afin de rendre plus systématique l'accès à cette information citoyenne et en réaffirmer l'importance pour les jeunes.

- *Approfondir l'enseignement de défense*

L'académie de Reims et la défense s'engagent à unir leurs efforts dans le cadre de l'enseignement de la défense (inscrit au programme des classes de collège et lycée).

En s'appuyant sur la chaîne du service national, les actions envisagées doivent permettre aux élèves de découvrir le rôle des forces armées dans le cadre géopolitique actuel, et aux enseignants et personnels de la Défense de parfaire leur connaissance mutuelle.

- *pour les élèves*

L'académie, les Armées et la chaîne du service national s'engagent à mettre en œuvre les outils dont ils disposent pour construire un vrai parcours de formation à la citoyenneté et pour permettre de développer, en cours de scolarité, une réflexion sur des sujets de défense.

<i>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</i>	<i>Engagements des Armées</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre en place de nouveaux projets pédagogiques en y associant les forces armées</li> <li>✓ Sensibiliser les CVL à la notion d'engagement des jeunes</li> <li>✓ Publier des ressources académiques</li> <li>✓ Développer le dispositif classe de défense globale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Favoriser la visite d'installations militaires.</li> <li>✓ Répondre aux sollicitations de témoignages (effort sur les lycées)</li> <li>✓ Contribuer à faire découvrir le patrimoine culturel et les lieux de mémoire appartenant à la défense</li> <li>✓ Développer le dispositif classe de défense globale</li> </ul>

- *pour le personnel de l'Éducation nationale et de la défense*

L'académie, les Armées et la chaîne du service national s'engagent à développer des visites réciproques destinées à offrir à chacun des possibilités d'échanges et de rencontres qui favoriseront les rapprochements et la connaissance mutuelle

<i>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</i>	<i>Engagements des Armées</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poursuivre la formation des personnels de l'Éducation nationale (initiale et continue).</li> <li>✓ Accueillir des personnels de la défense au sein des établissements</li> <li>✓ Organiser des séminaires, colloques sur des sujets liés à la défense (thèmes d'actualité, à vocation historique et patrimoniale,...) Inviter des personnels de la défense à y participer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développer les échanges notamment comme acteur de formation des enseignants</li> <li>✓ Permettre aux personnels de l'EN d'avoir une information à jour sur la défense, notamment en organisant des formations</li> <li>✓ Recenser les lieux ou les ressources des Armées (forts, salles de tradition,...) pouvant servir de support à un projet pédagogique</li> <li>✓ Inviter des personnels de l'Éducation Nationale à des manifestations organisées par les forces armées.</li> </ul>

- *Améliorer le parcours de citoyenneté*

Le recensement et son prolongement vers la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) sont les premières actions citoyennes officielles qu'un jeune est amené à effectuer. Bien plus qu'un simple rendez-vous administratif, elles doivent être une première prise de responsabilité.

Les établissements scolaires, avec l'aide des Armées, s'engagent à contribuer à préparer le jeune à aborder cette échéance en en comprenant tous les enjeux.

<i>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</i>	<i>Engagements des Armées</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présenter et expliciter le parcours citoyen (recensement et JDC) au sein des établissements.</li> <li>✓ Utiliser le réseau des « relais défense » au sein des bassins de formation pour sensibiliser les chefs d'établissement sur la JDC et le recensement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Apporter un concours aux chefs d'établissement les sollicitant (support d'information, organisation de JDC exceptionnelles, interventions conjointes)</li> </ul>

## **L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA DÉFENSE : DES ÉCHANGES À DYNAMISER**

La formation de futurs cadres responsables comme la recherche universitaire dans de nombreux domaines ne peuvent faire l'économie d'une réflexion sur les enjeux stratégiques de notre pays et l'emploi de son outil militaire (gestion des crises internationales, risques émergents et résilience, dissuasion, Europe de la défense,...).

L'académie de Reims et les Armées veulent poursuivre les échanges entre la défense et l'enseignement supérieur au profit de la réflexion citoyenne des étudiants et de la recherche.

- *Favoriser la connaissance mutuelle*

L'académie et les Armées s'engagent à développer, au sein de l'enseignement supérieur, des rencontres et des rapprochements qui favoriseront la connaissance mutuelle et la sensibilisation aux enjeux majeurs de la défense.

<i>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</i>	<i>Engagements des Armées</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer le rôle du « référent défense » universitaire.</li> <li>✓ Identifier dans chaque école supérieure et pôle universitaire des « ambassadeurs » (étudiant et enseignant) des relations avec la défense.</li> <li>✓ Organiser, pour les étudiants, des conférences ou des témoignages sur les problématiques majeures de défense (interventions extérieures, réforme des Armées, enjeux de géopolitique, ...).</li> <li>✓ Recenser les formations qui seraient intéressées par des témoignages directs des forces « armées ».</li> <li>✓ Désigner les services d'orientation du Rectorat et de l'Université comme « interlocuteurs uniques » pour la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développer des relations avec les étudiants des universités et des écoles supérieures ainsi qu'avec les étudiants des lycées (BTS et CPGE) afin de mieux faire connaître l'institution militaire (type « programme ambassadeur »).</li> <li>✓ Organiser ou participer à des conférences dans les universités et les écoles supérieures en faisant appel en particulier à des témoins actuels des enjeux majeurs de défense</li> <li>✓ Adresser au Rectorat des invitations pour des colloques organisés par la Défense.</li> <li>✓ Identifier un correspondant pour la diffusion des informations vers l'EN</li> </ul>



*diffusion et l'échange de l'information (mise en ligne sur les sites web des possibilités offertes par la défense : partenariats, stages, colloques,...).*

- ✓ *Promouvoir et faciliter l'accès des étudiants aux différentes formes de découverte du milieu militaire : PMS, volontariat-défense, ...*
- ✓ *Proposer des visites de sites des Armées aux chefs d'établissement, IPR et IEN pour améliorer l'information faite aux étudiants.*

- *Confronter les expertises et faciliter l'approfondissement ou la recherche sur des questions de défense au sein des formations supérieures.*

Les problématiques liées à la défense offrent des champs d'étude ou de recherche pouvant être d'un grand intérêt pour des étudiants (géopolitique, histoire, finances publiques, réflexion éthique, management du risque et des situations de crises, applications technologiques en aéronautique, géographie, optronique, sécurité informatique ...), domaines dans lesquels les Armées possèdent une expertise transposable.

L'académie et les Armées, en coopération avec l'IHEDN, s'engagent donc à faciliter l'intervention de spécialistes militaires au sein de l'enseignement supérieur et à soutenir les démarches d'étudiants voulant approfondir leurs connaissances des problématiques de défense ou à en faire le sujet central de leurs recherches ou de leurs mémoires d'étude.

<b>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</b>	<b>Engagements des Armées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Permettre le rapprochement de l'université et de l'IHEDN jeunes pour faciliter l'inscription d'étudiants motivés par l'approfondissement des questions de défense.</i></li> <li>✓ <i>Recenser les formations qui seraient intéressées par des interventions d'expert des « Armées » et les thématiques qui pourraient être développées.</i></li> <li>✓ <i>Proposer l'intervention d' « experts » des Armées lors de conférences ou de cycle de cours où leur apport serait utile en raison de leur compétence « technique » ou académique (géopolitique, histoire, technologie,...) ou de leur expérience spécifique (management de conflit, gestion de crise, ...).</i></li> <li>✓ <i>Mettre en ligne sur le portail académique l'information sur les possibilités d'approfondissement offertes par la défense : conférence IHEDN, colloques, thème de recherche, stages d'étude....</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Participer à des projets d'enseignement dans les formations universitaires identifiées avec la participation d'experts sur des thématiques spécifiques (gestion du risque, gestion de crise, histoire, aéronautique, géopolitique, culture et patrimoine ...)</i></li> <li>✓ <i>Recenser les thématiques spécifiques dans lesquels les Armées pourraient faire intervenir des experts ou proposer des stages de mémoire ou de recherche.</i></li> <li>✓ <i>Adresser au Rectorat des invitations pour des colloques organisés par la Défense et liés à ces thématiques.</i></li> <li>✓ <i>Promouvoir et faciliter l'accès des étudiants aux stages d'étude ou de recherche au sein des Armées : Stage Armée Jeunesse,...</i></li> <li>✓ <i>Faciliter l'accès à des étudiants ou des chercheurs aux sources documentaires ouvertes et locales de la défense. Leur proposer la visite de sites liés à leur champ d'étude.</i></li> </ul>

### **III – FAIRE DE L'INFORMATION « MÉTIER » ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE UN ENGAGEMENT PRIORITAIRE**

L'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes constituent un enjeu majeur dans une région où les débouchés professionnels sont limités, conformément à l'axe 1 du projet académique 2013-2016 : «l'académie et ses partenaires portent une ambition pour les élèves».

Les Armées offrent chaque année, sur l'ensemble du territoire national, environ 15 000 emplois et recherchent des compétences développées dans une grande variété de cursus scolaires et universitaires.

Partageant donc un objectif commun de réussite scolaire et professionnelle pour les élèves et les étudiants, l'académie de Reims et les Armées s'engagent à conduire une démarche d'informations et d'orientation encore plus performante, afin d'offrir aux jeunes des projets et des parcours professionnels leur permettant d'accéder aux emplois civils ou militaires au sein de la défense.

## DÈS LE SECONDAIRE : UN ACCÈS SIMPLIFIÉ ET ÉTENDU AUX CARRIÈRES PROPOSÉES PAR LA DÉFENSE

L'académie de Reims et les Armées s'engagent dans une coopération renforcée pour l'information métier et l'orientation professionnelle des élèves du secondaire.

Celle-ci est bâtie sur trois niveaux :

- **Niveau 1 : l'information** : consistant à informer l'élève sur les métiers, les filières, les débouchés et les périodes de découverte possible.
  - **Niveau 2 : la sensibilisation** : consistant à amener le jeune à approcher le métier au travers d'expériences concrètes pouvant combiner ou non, périodes ou préparation militaires et périodes de formation professionnelle.
  - **Niveau 3 : la préintégration** : consistant à placer l'élève ou l'étudiant dans un cursus de formation le destinant à terme à rejoindre les forces armées par la signature d'un engagement - sous réserve d'aptitudes et de volontariat.
- *Faciliter l'accès des jeunes à l'information et à l'orientation*

La découverte de la diversité des métiers de la Défense et de leurs environnements de travail est un préalable indispensable à la construction du parcours de formation de l'élève et à toute démarche d'orientation utile.

Ce besoin, qui correspond au 1er niveau de coopération, peut s'appuyer sur la compétence des CIRFA (campagne scolaire), l'organisation de différents forums d'information et les opportunités offertes par le Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF). Dans ce cadre, l'Académie et la Défense s'engagent à étendre et à améliorer les possibilités offertes aux collégiens et lycéens de parfaire leur connaissance de la défense et des débouchés qu'elle propose.

<i>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</i>	<i>Engagements des Armées</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Reconnaître le CIRFA comme point unique d'accès à l'information sur les métiers de la défense</li> <li>✓ Solliciter systématiquement les forces armées pour participer à différents forums « orientation-métiers »</li> <li>✓ Proposer aux élèves et organiser des stages de découverte du milieu militaire</li> <li>✓ Informer les élèves sur les possibilités de réalisation de mini-stages au sein de certaines unités militaires (3<sup>e</sup> et 2<sup>nd</sup>e)</li> <li>✓ Diffuser dans les CIO et sur les différents médias d'informations et d'orientation des élèves, l'information sur les métiers de la défense et sur les sites dédiés des Armées.</li> <li>✓ Rappeler aux acteurs de l'information et de l'orientation et aux établissements l'action du CIRFA et l'action régulière d'information qu'il doit conduire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Afficher le CIRFA comme point unique pour l'information sur les métiers de la défense</li> <li>✓ Participer aux différents forums « orientation-métiers »</li> <li>✓ Recenser les possibilités d'accueil des classes de collège et de lycée sur des sites militaire (dans le cadre de la découverte du milieu militaire)</li> <li>✓ Recenser ou communiquer à l'académie les banques de données existantes sur les possibilités d'accueil individuel d'élèves en stages et mini-stages et les communiquer à l'académie.</li> </ul>

• *Renforcer la préparation à la vie professionnelle*

Au-delà de l'information métier, la spécificité du milieu militaire et l'exigence de certains emplois doivent conduire à favoriser des expériences concrètes de découverte du milieu militaire pour contribuer à construire, durant le parcours scolaire de l'élève, un vrai projet professionnel.

L'Académie de Reims et les Armées s'engagent à développer des partenariats adaptés aux spécificités de chaque Armée, s'appuyant sur le principe suivant :

- permettre aux élèves de participer à des stages de découverte de l'environnement et des emplois de la Défense, organisés au sein d'unités militaires.
- ouvrir l'accès à des cursus de formation de plusieurs années amenant l'élève à rejoindre les forces armées. Ce dernier pourra alors effectuer toutes ou parties de ses périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) au sein d'unités de la défense, ces stages étant éventuellement combinés à une préparation militaire ou à d'autres formes d'engagements.

L'accord cadre a ainsi vocation à servir de référence pour décliner ces conventions bilatérales de partenariat<sup>2</sup> entre des établissements de l'académie de Reims et les Armées voulant s'engager dans cette démarche.

<b>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</b>	<b>Engagements des Armées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Promouvoir les différentes offres de préparation militaire permettant la découverte des Armées (niveau 2)</li> <li>✓ Promouvoir les différentes possibilités de périodes de formation en milieu professionnel au sein des Armées (niveau 2).</li> <li>✓ Recenser les formations académiques qui correspondent aux besoins prioritaires des Armées, en diffuser annuellement cette information à destination des jeunes et identifier les établissements à même d'y répondre.</li> <li>✓ Bâtir et pérenniser des cursus de formation reposant sur des conventions spécifiques entre des établissements de l'EN et les Armées visant à former et à préparer l'engagement d'élèves ou d'étudiants au sein des Armées (niveau 3)</li> <li>✓ Identifier des élèves engagés dans des cursus intéressant les Armées, leur proposer, ainsi qu'à leurs parents, des parcours de réussite dans les Armées (tous niveaux)</li> <li>✓ Engager les CIO et les établissements à diffuser l'information concernant les cursus et les conventions de partenariat spécifiques existant entre certains établissements et les Armées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Recenser et proposer les différentes offres de préparation militaire à destination de lycéens et étudiants (&gt;16ans - niveau 2 - dominante militaire) (T et R).</li> <li>✓ Favoriser l'accueil en période de formation en milieu professionnel d'élèves ou étudiants (niveau 2 - dominante technique) (T et R).</li> <li>✓ Fournir les éléments sur les spécialités critiques qui posent des problèmes de recrutement (permettre d'amener des jeunes vers ces cursus) (R).</li> <li>✓ Bâtir et pérenniser des cursus de formation reposant sur des conventions spécifiques entre des établissements de l'EN et les Armées visant à former et à préparer l'engagement d'élèves ou d'étudiants au sein des Armées (niveau 3 : T et R).</li> <li>✓ Diffuser, par le biais des CIRFA, l'information concernant les établissements ayant établi des conventions de partenariat spécifiques avec les Armées et proposant des cursus de « préintégration ».</li> </ul>

- Promouvoir l'égalité des chances en favorisant des parcours de réussite pour tous les élèves

Conscients qu'un certain nombre d'élèves sont éloignés des voies de réussite et d'intégration proposées par la Défense en raison de difficultés sociales, scolaires et culturelles, l'académie de Reims, les universités et les Armées veulent prendre des mesures conjointes pour favoriser l'accès :

- À des dispositifs existants dans l'Éducation Nationale («Promotion de l'égalité des chances», «Cordées de la réussite»), afin que les élèves puissent bâtir un projet professionnel d'excellence au sein des Armées : lycées de la Défense, écoles de formation militaire, classes préparatoires aux grandes écoles militaires, parcours de haut niveau technique, etc..
- À des cursus adaptés afin de leur permettre de s'orienter vers des parcours existants : engagement au sein des Armées pouvant conduire à un parcours interne qualifiant (Établissements publics d'insertion de la défense (EPIDe)).

<b>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</b>	<b>Engagements des Armées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Favoriser au sein du dispositif des cordées de la réussite, l'information sur les parcours cadre et les parcours d'excellence (emplois de sous-officiers et d'officiers, intégrations d'élèves en CPES<sup>3</sup> ou CPGE au sein des Lycées défense). Solliciter les CIRFA pour des présentations spécifiques.</li> <li>✓ Informer les élèves repérés en situation de décrochage par le dispositif « FOQUALE » sur les possibilités offertes et sur les possibilités de recrutement « sans qualification » ou de formation interne dans les Armées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diffuser et expliquer les offres des lycées de la défense (CPES<sup>3</sup>, CPGE) et des écoles de formation des Armées.</li> <li>✓ Réaliser des informations spécifiques sur les parcours cadre auprès des populations d'excellence de l'académie de Reims.</li> <li>✓ Inviter l'Éducation Nationale à participer au comité régional de pilotage-partenariat.</li> <li>✓ Informer les jeunes en difficultés ou déscolarisés sur les possibilités de recrutement « sans qualification » ou de « formation interne » dans les Armées ou sur des solutions alternatives (Établissement Publics d'insertion de la Défense (EPIDe),...)</li> </ul>

<sup>2</sup> Pour l'Éducation nationale, les conventions spécifiques seront soumises à la signature (à l'accord préalable) de l'autorité académique.

<sup>3</sup> CPES : Classes Préparatoires aux Études Supérieures destinées à des élèves titulaires d'un baccalauréat général, méritants et boursiers ou proches des critères d'attribution, voire scolarisés en lycée dit "sensible". Ces cursus sont proposés par les 6 lycées de la défense.

## DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DES PARCOURS CIBLÉS ET PERFORMANTS À FAIRE CONNAÎTRE

- Favoriser une information « sur mesure » vers les emplois d'encadrement

Les Armées proposent chaque année de nombreuses possibilités d'emplois et de formation correspondant à différents types de cursus acquis en université et dans les écoles d'enseignement supérieur. La variété des opportunités offertes est souvent méconnue des étudiants.

S'appuyant sur les démarches déjà engagées dans le domaine de l'information au sein des établissements de l'enseignement supérieur, l'ensemble des partenaires s'engage à favoriser une communication « sur mesure » et un suivi individualisé des étudiants intéressés par les possibilités de recrutement offertes par la défense.

<i>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</i>	<i>Engagements des Armées</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Désigner les services d'orientation académique et de l'insertion professionnelle de l'Université comme « interlocuteurs uniques » pour la diffusion et l'échange de l'information (mise en ligne sur les sites web des possibilités d'emplois offertes par la défense).</li> <li>✓ Faciliter l'information vers les étudiants</li> <li>✓ Poursuivre le partenariat engagé avec les Armées pour la préparation des concours d'accès aux écoles d'officier (intervention de professeurs stagiaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Promouvoir et faciliter l'accès des étudiants aux différentes formes de découverte du milieu militaire : PMS, volontariat-défense, Stage Armée Jeunesse</li> <li>✓ Établir une liste des postes et des profils souhaités qui pourraient être proposés à des étudiants</li> <li>✓ Poursuivre le partenariat engagé avec l'ESPE pour la préparation des concours d'accès aux écoles d'officier</li> </ul>

## PROMOUVOIR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Dispositif essentiel de promotion sociale dans le cadre de la « formation tout au long de la vie » la validation des acquis de l'expérience est à promouvoir dans le cadre de cet accord cadre.

L'académie de Reims et la défense s'engagent à permettre aux jeunes, qui effectuent un temps professionnel au sein des emplois civils et militaires de la défense, de valoriser leurs acquis professionnels au sein des forces armées soit pour progresser dans l'emploi soit dans le cadre du processus de réorientation de carrière ou de reconversion.

<i>Engagements de l'académie de Reims et des écoles supérieures associées</i>	<i>Engagements des Armées</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présenter et mettre à disposition cette information au travers des divers moyens d'information académiques.</li> <li>✓ Présenter les procédures académiques de VAE aux militaires, et aux directions des ressources humaines des Armées</li> <li>✓ Mettre en relation les services du rectorat chargés de la DAVA* avec les DRH des organismes militaires de Champagne Ardennes afin de déterminer des possibilités de VAE les mieux ciblées sur leurs besoins spécifiques.</li> <li>✓ Accompagner les candidats dans leur parcours VAE selon les modalités habituelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibiliser les personnels militaires sous contrat et de carrière aux principes de la VAE</li> <li>✓ Mettre en relation les DRH des organismes militaires de Champagne Ardennes et les services du rectorat chargés de la DAVA afin de déterminer des possibilités de VAE les mieux ciblées sur leurs besoins spécifiques.</li> </ul>

Nota : Gage de sérieux et de qualité, le dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA), dans tout le processus d'accompagnement des candidats à la VAE, est certifié (AFAQ) -Association française pour l'assurance de la qualité- au titre de l'Association française de normalisation au sein du groupe AFNOR

## ANNEXE 1

### GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS ET TERMES SPÉCIFIQUES EMPLOYÉS

#### Éducation nationale

#### Défense

<b>BTS :</b>	<b>Brevet de technicien supérieur</b>	<b>CIRFA</b>	<b>Centre d'information et de recrutement des forces armées</b>
<b>CPGE :</b>	<b>Classe préparatoire aux grandes écoles</b>	<b>CPES</b>	<b>Classes préparatoires aux études supérieures</b>
<b>CVL :</b>	<b>Conseil de vie lycéenne</b>	<b>DMD</b>	<b>Délégué militaire départemental</b>
<b>CSAIO :</b>	<b>Chef du service académique de l'information et de l'orientation</b>	<b>EPIDe</b>	<b>Établissement public d'insertion de la défense</b>
<b>DAFPIC :</b>	<b>Délégation académique aux formations professionnelles initiale et continue</b>	<b>IHEDN</b>	<b>Institut des hautes études de la défense nationale</b>
<b>IA-DASEN :</b>	<b>Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'Éducation Nationale</b>	<b>IHEDN AR 23</b>	<b>Association Régionale 23 "Région Champagne Ardenne" des Auditeurs et Auditrices, des membres Associés de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale des départements de la Marne, la Haute Marne, Ardennes et Aube</b>
<b>IA-IPR :</b>	<b>Inspecteur d'académie -- inspecteur pédagogique régional</b>		
<b>IEN :</b>	<b>Inspecteur de l'Éducation nationale</b>		
<b>DAVA</b>	<b>Dispositif académique de validation des acquis</b>	<b>JDC</b>	<b>Journée défense et citoyenneté</b>
<b>ESPE</b>	<b>École Supérieure du Professorat et de l'Éducation</b>	<b>PM</b>	<b>Préparation militaire ou période militaire</b>
<b>FOQUALE</b>	<b>Formation Qualification Emploi</b>	<b>PMS</b>	<b>Préparation militaire supérieure</b>
		<b>OGZDS</b>	<b>Officier général de zone de défense</b>
		<b>GPA</b>	<b>Général Point d'Appui</b>

## ANNEXE 2

### TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES INTERVENANTS « ARMÉES » AU TITRE DE L'ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION

#### CHAÎNE TERRITORIALE (pour l'ensemble des formations et unités militaires implantées sur le territoire de l'académie)

Territorial	Service	Point de contact autorité	Point de contact local
Intitulé	Organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD)	Officier général de zone de défense et de sécurité Nord-Est (OGZDS)	Délégué Militaire des 4 départements
Coordonnées	Metz Tel : 03 87	Metz Tel : 03 87 15 20 30	Châlons en Champagne Tel : 03 26 22 21 00

#### CHAÎNE DE RECRUTEMENT

Armée de terre	Service	Point de contact autorité	Point de contact local
Intitulé	Direction des ressources humaines de l'Armée de terre DRHAT	Général sous-directeur du recrutement de l'Armée de terre SDR-DRHAT	Chef de corps du groupement recrutement sélection NE GRS-NE
Coordonnées	Paris	Paris Tel : 01 53 71 02 05	Vandoeuvre lès Nancy Tel : 03 83 87 13 72
Marine nationale	Service	Point de contact autorité	Point de contact local
Intitulé	Service de Recrutement Marine SRM	Commandant du Service de recrutement de la Marine	Chef du secteur recrutement marine Est
Coordonnées	Paris	Paris Tel : 01 53 42 82 21	Nancy Tel : 03 83 77 25 12
Armée de l'Air	Service	Point de contact autorité	Point de contact local
Intitulé	Direction Ressources Humaines de l'Armée de l'Air DRHAA	Chef du bureau recrutement de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de l'Air BR-DRHAA	Chef du CIRFA de Reims et du bureau Air
Coordonnées		Tours Tel : 02 47 85 82 23	Reims Tel : 03 51 42 41 00

#### SERVICE NATIONAL

Citoyenneté/ Recensement	Service	Point de contact autorité	Point de contact local
Intitulé	Secrétariat général pour l'administration/DSN	Général directeur du service national	Chef du Centre du Service National
Coordonnées	Paris	Compiègne Tel : 03 44 23 70 02	Châlons en Champagne Tel : 03 26 22 29 51

## ANNEXE 3

### TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES INTERVENANTS ÉDUCATION NATIONALE ET ÉCOLES SUPÉRIEURES ASSOCIÉES AU TITRE DE L'ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION

#### ÉDUCATION NATIONALE

Intitulés	Service/structure	Point de contact local
Correspondante académique du trinôme académique	délégation académique à la pédagogie	<b>Marie-Claire RUIZ</b> Doyen des IA-IPR marie-claire.ruiz@ac-reims.fr
Chef du service orientation	service de l'information et de l'orientation	<b>Jean-Louis DODE</b> ce.csaio@ac-reims.fr
Délégué académique aux formations professionnelles initiale et continue	DAFPIC	<b>Bruno GRATKOWSKI</b> ce.dafpic@ac-reims.fr
Membres du comité de pilotage du trinôme pour l'Éducation nationale	délégation académique à la pédagogie	<b>Bertrand LEMAITRE</b> IA-IPR STI <a href="mailto:bertrand.lemaitre@ac-reims.fr">bertrand.lemaitre@ac-reims.fr</a> <b>Stéphane VREVIN</b> IEN ET <a href="mailto:stephane.vrevin@ac-reims.fr">stephane.vrevin@ac-reims.fr</a>
Chargée de mission relation école/entreprise	délégation académique aux formations professionnelles initiale et continue	<b>Sophie REINERT</b> 03 26 05 20 65 sophie.reinert@ac-reims.fr
Coordinatrice DAVA	dispositif académique de validation des acquis	<b>Anita WEBER</b> 03 26 61 20 60 anita.weber@ac-reims.fr
Proviseur	lycée Georges Brière - Reims	<b>Olivier LELOUX</b> 03 26 83 50 50 ce.0511884w@ac-reims.fr
Proviseur	lycée François 1 <sup>er</sup> - Vitry-le-François	<b>Gérard RECOQUE</b> 03 26 41 22 00 ce.0510062R@ac-reims.fr
Proviseur	lycée professionnel Émile Baudot-Wassy	<b>François MILLARD-RANNOU</b> 03 25 55 33 89 ce.0520032C@ac-reims.fr
Proviseur	lycée Eugène Decomble- Chaumont	<b>Thierry BAILLY</b> 03 25 03 06 05 Ce.0520008b@ac-reims.fr

#### IHEDN

Intitulés	Service/structure	Point de contact local
Président IHEDN C-A	IHEDN AR23	<b>Jean-Luc DRAGON</b>
délégué au trinôme académique	IHEDN AR23	<b>Hervé MARTINEAU</b>

## ANNEXE 4

### AUTORITÉS SIGNATAIRES DE L'ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION

#### ARMÉES

Direction et Services	Chaine	Autorités signataires
Organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD)	Territoriale	Officiel général de la zone de défense Nord-Est (OGZD)
Armée de Terre	Recrutement	Général sous-directeur recrutement de l'Armée de terre DRHAT
Marine Nationale	Recrutement	Chef du Service de recrutement de la Marine SRM
Armée de l'Air	Recrutement	Chef du bureau recrutement de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de l'Air DRHAA

#### ÉDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET ÉCOLES SUPÉRIEURES ASSOCIÉES

Direction et Services		Autorité signataire
Rectorat de l'Académie de Reims	Éducation nationale	Recteur d'académie, chancelier des universités
Université de Reims Champagne-Ardenne	Enseignement supérieur et recherche	Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne
Université de technologie de Troyes (UTT)	Enseignement supérieur et recherche	Président de l'Université de technologie de Troyes
NEOMA	Enseignement supérieur et recherche	Président de NEOMA Reims
ESC Troyes	Enseignement supérieur et recherche	>Président de l'ESC TROYES

#### IHEDN

Direction et Services		Autorité signataire
IHEDN	IHEDN AR23	Président IHEDN Champagne-Ardenne